



CANADIAN  
FEDERATION  
of FOREST  
OWNERS | FÉDÉRATION  
CANADIENNE des  
PROPRIÉTAIRES  
FORESTIERS

## BOURSE COMMEMORATIVE CHRISTOPHER LEE



### À PROPOS DE CHRISTOPHER LEE

Le 17 septembre 2021, les communautés forestières du pays ont perdu un vrai champion des forêts du Canada lors du décès de Christopher (Chris) Lee, forestier professionnel (RPF). Pendant plus de quarante ans, Chris a été un défenseur infatigable du secteur forestier canadien, travaillant à résoudre des dossiers complexes de politique forestière pour le compte du gouvernement fédéral tout en exerçant des responsabilités auprès du Conseil d'accréditation de la Commission canadienne de normalisation du bois d'œuvre et de l'Institut forestier du Canada. On se souviendra de lui comme d'un forestier dévoué, qui comprenait parfaitement que la merveilleuse ressource renouvelable du Canada dépend en définitive de bonnes politiques et d'une sensibilisation ciblée. Si la Fédération canadienne des propriétaires forestiers existe aujourd'hui, c'est grâce à la vision de Chris Lee et à sa conviction qu'ensemble, on est plus fort.

### À PROPOS DE LA BOURSE

Pour honorer la mémoire et l'héritage de Christopher Lee et pour célébrer ses innombrables contributions au développement social et économique des communautés partout au Canada, la FCPF a créé la bourse commémorative Christopher Lee.

D'une valeur de 2000 \$, la bourse sera remise chaque année à un étudiant ou une étudiante de niveau postsecondaire inscrit(e) à un programme lié à la foresterie dans une université, un collège ou une école technique au Canada. Toutes les demandes seront prises en considération, mais la préférence sera accordée aux étudiants ayant un excellent dossier académique et qui excellent dans leur domaine avec un intérêt particulier pour la politique forestière, la recherche et la défense des intérêts des forêts privées à travers le Canada.

# BOURSE COMMEMORATIVE CHRISTOPHER LEE

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats ou candidates doivent être citoyens ou citoyennes du Canada et être inscrits à temps plein à un programme de foresterie dans une université, un collège ou une école technique au Canada.

## DOCUMENTS DEMANDÉS

- Preuve d'inscription à un programme de foresterie au Canada
- Curriculum vitae, coordonnées incluses
- Lettre d'accompagnement expliquant les raisons de la demande de bourse
- Lettre de recommandation d'un superviseur ou professeur appuyant les réalisations du candidat ou de la candidate

L'évaluation des dossiers sera basée sur la performance scolaire, en tenant particulièrement compte de l'aspect des politiques et de la sensibilisation, ainsi que sur la démonstration d'un engagement et d'une passion pour le secteur forestier.

**LA DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES DEMANDES EST  
LE 30 JUIN DE CHAQUE ANNÉE.**

## COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE ET ANNONCE DES RÉSULTATS

Pour faire une demande, envoyer les documents demandés par courriel au **[cleescholarship@forestowners.ca](mailto:cleescholarship@forestowners.ca)**

Un comité composé de représentants de la FCPF choisira le récipiendaire, qui seront annoncés au plus tard le **31 août** de chaque année.

## À PROPOS DE LA FCPF

La Fédération canadienne des propriétaires forestiers (FCPF) est l'association nationale des propriétaires de forêts privées. Elle fait la promotion des intérêts économiques et sociaux de ses quelque 450 000 membres dans un contexte d'aménagement durable, en représentant leurs points de vue par une voix unifiée à l'échelle nationale. La FCPF s'efforce de maintenir un équilibre entre l'intérêt public et les droits de propriété privée dans un cadre stratégique incitatif, propice à une gestion responsable.

**Pour en savoir plus sur cette bourse, visitez le [www.forestowners.ca](http://www.forestowners.ca)**